

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Bourges, le 19 juin 2017

VIGILANCE CANICULE – NIVEAU JAUNE DANS LE DÉPARTEMENT DU CHER

Météo France informe que les températures deviennent élevées dans le département du Cher du lundi 19 juin au jeudi 22 juin sans pour autant le placer au niveau de vigilance orange. Les températures maxi pourront atteindre 33 à 36°C (lundi 19 et mardi 20) et 34 à 37° (mercredi 21 et jeudi 22).

Il est indispensable de rappeler certaines consignes à respecter durant cette période de forte chaleur :

- Utilisez le ventilateur et/ou la climatisation ou essayez de vous rendre dans un endroit frais.
- Mouillez votre corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur, d'un gant de toilette ou en prenant des douches.
- Buvez au moins 1,5 litre d'eau par jour, même sans soif, et continuez à manger normalement.
- Ne sortez pas aux heures les plus chaudes.
- Si vous devez sortir, portez un chapeau et des vêtements légers.
- Limitez vos activités physiques.

Pour les personnes vulnérables, la vigilance doit être accrue :

- En cas de maladie ou de troubles du comportement, appelez un médecin.
- Si vous avez besoin d'aide, appelez la mairie.
- Si vous avez des personnes âgées, souffrant de maladies chroniques ou isolées dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez leur visite deux fois par jour.
- Accompagnez les dans un endroit frais.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les sites : <http://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-climatiques/canicule> et http://inpes.santepubliquefrance.fr/10000/themes/evenement_climatique/canicule/canicule-aqir.asp

Un **numéro vert** info service est également mis à disposition du public pour toutes informations ou conseils : **0 800 06 66 66 (du lundi au samedi, de 9 à 19 heures)**.

Si vous avez connaissance d'une personne se trouvant en difficulté du fait de ces fortes chaleurs, n'hésitez pas à appeler les services de secours :

- Le **15**, numéro d'appel gratuit du service d'aide médicale urgente (SAMU).
- Le **115**, numéro d'appel gratuit des urgences sociales, qui a pour mission d'informer, orienter et rechercher un hébergement pour les personnes sans domicile fixe.

La Préfète du Cher

Contacts presse :

Bureau de la représentation de l'État et de la communication : 02 48 67 34 36 - pref-communication@cher.gouv.fr

Préfecture du Cher - Place Marcel Plaisant - CS 60022 - 18020 BOURGES Cedex

Tél : 02 48 67 18 18 - Fax : 02 48 67 34 44 - www.cher.gouv.fr



@Prefet18



Préfet du Cher